



L'Administration communale de Vouvry, au nom des communes de Monthey, Vionnaz, Vouvry, Port-Valais et St-Gingolph, met au concours le poste suivant :

COORDINATEUR(TRICE) DE L'INSTRUCTION à 100%

Auprès du Centre de Secours et Incendie de Monthey et environs et du Centre de Secours et Incendie du Haut-Lac

Missions :

- Responsable général de la formation des deux Centres de Secours et Incendie
- Organise et gère tous les cours de formation y compris les écoles de feu

Profil souhaité :

- Instructeur(trice) fédéral(e) sapeur-pompier reconnu(e) et actif(ive) avec plusieurs années d'expérience ou formation d'adultes équivalente ;
- Titulaire d'un CFC administratif ou technique ou formation équivalente ;
- Titulaire d'un permis de conduire B et C (C1-118) ;
- Bonnes connaissances des outils bureautiques courants, ainsi que des programmes de gestion VS-Fire, LODUR, Firebird, WinFAP, etc. ;
- Habiter dans le district de Monthey à max. 20 min de trajet de son lieu de travail, Vouvry ;
- Capable de travailler de façon indépendante et en équipe. Très résistant au stress ;
- Capacité d'orateur et de négociateur ;
- Être porteur d'appareil respiratoire avec certificat médical à jour serait un atout supplémentaire.

Entrée en fonction

1^{er} décembre 2018 ou à convenir

Le cahier des charges et les renseignements complémentaires sont disponibles auprès de Stéphane Planchamp, Commandant du CSI du Haut-Lac au 079 212 52 53 ou auprès des Ressources humaines de la Commune de Vouvry au 024 482 12 14.

Les offres de services accompagnées d'un curriculum vitae, des copies des diplômes et certificats, d'un extrait du casier judiciaire et d'une photo devront être adressées à l'Administration communale, Ressources humaines, Mention « sapeur-pompier permanent » Case postale 352, 1896 Vouvry jusqu'au **mardi 4 septembre 2018** (date du timbre postal).

Administration communale de Vouvry